

CLOHARS FOUESNANT  
CONCOURS DE POÉSIE ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
Jusqu'au 25 juin 2018  
THEME : **Peindre les couleurs : le rêve en nuances...**

**RÈGLEMENT**

- 1) Les bulletins d'inscription peuvent être retirés en Mairie ou par courrier adressé à la Mairie de Clohars-Fouesnant avec une enveloppe timbrée au nom du demandeur.
- 2) Le concours est ouvert à tous et consiste à écrire un poème ou un texte en prose sur le thème :  
**« Peindre les couleurs : le rêve en nuances... »**
  - Le texte sera rédigé sur le seul recto d'une feuille A4, manuscrit ou dactylographié. Présentation libre.
  - Trois catégories sont ouvertes : enfants jusqu'à 11 ans, adolescents de 12 à 17 ans, adultes.
  - Ce texte sera signé d'un pseudonyme, signifié sur le bulletin d'inscription. (*Tout texte à connotation raciste ou pornographique sera éliminé*)
- 3) Les poésies seront adressées avec le bulletin d'inscription à la mairie de Clohars Fouesnant **avant le 25 juin 2017.**
- 4) Elles seront exposées durant le salon des Arts qui aura lieu du 7 au 27 juillet 2018.
- 5) Elles seront distribuées sous forme anonyme au jury.
- 6) Les lauréats seront proclamés le 7 juillet 2018 à 11h lors du vernissage d'ouverture du salon des Arts.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la mairie : 02 98 54 60 09  
mairie-de-clohars-fouesnant@wanadoo.fr

✂ -----  
**Bulletin d'inscription** au concours de poésie « **Peindre les couleurs : le rêve en nuance...** »  
NOM : .....  
Prénom : .....  
Age : .....  
Pseudonyme : .....  
Adresse : .....  
Courriel : .....  
Téléphone : .....

Lu et approuvé - Signature\*  
*\*pour les mineurs signature d'un parent*